楊家秘傳大極拳聯會

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

BULLETIN N°5

FEVRIER 91

SOMMAIRE

EDITORIAL: Claudy JeanmouginP.1
EDITORIAL CIUTA, CIUTA,
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 10 NOVEMBRE 1990:
Patrick GstyrP.2
FEDERATION:
-La certification: FFTCCTP.12
-Commentaires: Claudy JeanmouginP.14
-Plaidoyer pour la liberté: Christian BernapelP.16
Christian Bernapel
COLLEGE EUROPEEN DES ENSEIGNANTS
DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN:
-L'ouverture du Collège:
Christian BernapelP.24
AUTRES STYLES:
-Ecole Yang ZhengduoP.26
-Ecole Li Guang-huaP.27
-Ecole Hui Cheung-YinP.27
A VOUS LA PAROLE:
-Rectificatifs sur l'article de
Serge Dreyer (bulletin n°4-historique
de la diffusion du Yangjia Michuan TJQ
en Europe):
Luc Defago
Christian Bernapel
-Les Rencontres de Jasnières:
Serge Dreyer
-Le Gongfu de l'Empereur:
Serge DreyerP.35
STAGESP.38
TO CHIEF HAVE BEEN AND THE PROPERTY OF THE PRO
RENCONTRES DE NOVEMBRE
EN BREFP.44
CARNET D'ADRESSES

EDITORIAL

Le Yangjia Michuan Taiji Quan prend un essor que nous sommes incapables de mesurer actuellement.

Des groupes se forment ici et là, et chaque semaine nous apprenons la naissance d'un nouveau cours.

Bien des pratiquants restent encore isolés, de leur propre volonté ou tout simplement parce qu'ils ignorent la création de l'Amicale.

Vous qui lisez ces lignes, vous devez vous sentir investi du même souci que l'Amicale qui est de faire se connaître les groupes les uns les autres, de rompre un isolement qui ne profite à personne.

Récemment se sont adressé à nous des gens qui n'avaient pas du tout eu connaissance du stage de Maître Wang à Taïwan; ceci nous conforte dans la poursuite de notre tâche qui est loin d'être terminée.

Un esprit positif doit nous pousser à faire le maximum d'efforts pour que le bulletin circule.

L'information doit toucher le plus grand nombre; c'est un devoir qui nous incombe à tous et qui permettra une meilleure propagation de notre style.

Toutes les associations, tous les enseignants, tous les élèves et toutes nos relations doivent entendre parler de l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan.

Le bulletin se révèle être l'outil idéal pour cela, et nous remercions sincèrement les personnes qui, par leurs articles, contribuent à son élaboration.

Le Président

Claudy Jeanmougin

COMPTE-RENDU

de l'

ASSEMBLEE GENERALE

de l'

AMCALE de la Yangjia michuan tai ji quan 10 novembre 1990 à ANGERS

PARTICIPANTS:

Claudy Jeanmougin

Président

ATA-Angers

Patrick G'styr Hervé Marest

Secrétaire

Vice-Président INPACT-Strasbourg ASIAT-Montreuil Juigné

Harmonie et Santé-La Rochelle

Marie-Line Ysebaert Josette et Jean-Paul

Harmonie et Santé-La Rochelle

Alimang

Frank Béalet

Vélizy

EXCUSES

Denise et Bernard Drouet Paris Annie et Jean-Claude Guilbaud Angers Jean-Luc Ladurée Le Mans Henry Mouton Annecy Bernard Réot Annecy

POUVOIR: Bernard Drouet donne pouvoir à Patrick G'styr

Le Président ouvre la séance à 14 H 20 en souhaitant la bienvenue à Angers et en remerciant les participants pour l'intérêt et leur contribution au développement et à l'action de l'association.

Lecture est donnée de la liste des excusés et des pouvoirs de vote. Aucun quorum n'étant nécessaire, l'Assemblée Générale aborde l'ordre du jour.

1-RAPPORT MORAL

Le bilan des adhésions au titre de l'année 1989-90 ainsi que celui prévu pour 1990-91 se présente comme suit:

BILAN DES ADHESIONS

ADHESIONS 89/90:

Associations (déclarées ou non):

INPACT	55
ASIAT	43
Arts de Vie	15
λΤλ	96
λΤJQWDF	61
Harmonie et santé	15
Franck Béalet	15
λGT	30
Les Amis de Xi Kang	2
Individus:	

Cara Van	Wersch
Jean-Luc	Perot
Edith Léo	nard
Marc Appe	lmans
lngrid Se	lleslags

9 associations, 5 individus, 317 personnes déclarées, 400 personnes touchées (en comptant les élèves des individus).

ADHESIONS 90/91:

Associations:

λn Oriant		8
Annecy Tai Chi	Chuan Association	30
Association de	Tai Chi Chuan de Paris	48

Individus:

Pierre Talou	1
Jean-Claude Trap	1
Jean Liégeois	1

Aucun renouvellement n'ayant encore eu lieu: 3 associations, 3 individus, 89 personnes déclarées, 100 personnes touchées (en comptant les élèves des individus).

Nous pouvons compter, cette année, sur un potentiel minimum de: 12 associations, 8 individus, 406 personnes déclarées, 500 personnes touchées (en comptant les élèves des individus).

2-RAPPORT FINANCIER

Le secrétaire présente et commente les états financiers de l'exercice 1989-90. Ceux-ci s'établissent comme suit :

RESULTAT au 20 septembre 1990

DEPENSES		RECETTES	
Virement interne Copies PTT F. de bureau Bulletins Divers	1.460,00 138,54 600,50 1.266,99 737,30 230,00	Virement interne Adhésions Bulletins	1.460,00 6.190,00 30,00
SOLDE	4.433,33 3.246,67		7.680,00
	7.680,00		

BILAN au 20 septembre 1990

	3.246,67		3.246,67
Caisse	308,46	SOLDE	3.246,67
Banque	2.848,21		
Immo. 90:Sadel	90,00		
<u>Débit</u>		Crédit	

Compte-rendu ds dépenses et des recettes depuis le 20 septembre

Dépendes		Recettes	
Divers Fournitures	65,30 197,44	Adhésions : ASIAT 28 adh. 560,00	
		ATCHA 30 adh. 600,00	
	262,74	1.160,00	

Banque: 3.942,91 Caisse: 111,02

Il y a eu 58 adhésions en plus, ce qui perte le nombre d'adhérents à 355,5 pour 6 adhésions individuelles et 11 associations ou groupes.

Il est prévu d'élaborer un budget prévisionnel pour les exercices à venir, ces états financiers permettant d'orienter les actions à programmer en fonction des disponibilités financières prévisibles.

Le Président soumet au vote de l'assemblée le mode de scrutin. Le vote à main levée est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

Les rapports moral et financier sont soumis à l'assemblée générale qui appouve à l'unanimité des présents les deux rapports, déchargeant de leurs responsabilités le conseil d'administration.

3-ACTIVITES PREVUES POUR L'EXERCICE 1990-91

Trois projets retiennent plus particulièrement l'attention des participants :

A- le stage de 3 semaines à TAIWAN sous la direction de M. Wang Yen Nien du 16 juillet au 5 août 1991(voir annonce ci-après) L'assemblée générale approuve la démarche du conseil d'administration concernant le rôle de co-ordinateur de stage(cf compte rendu du CA dans le bulletin n°4).

Il s'agira pour l'amicale, aux côtés du Collège, d'organiser le départ d'Europe des stagiaires.

B- édition de la revue(cf point n°8 ci-dessous).

C- organisation d'une manifestation par l'amicale

Claudy Jeanmougin propose que les Rencontres Jasnières soient placées sous l'égide de l'amicale, sous réserve de l'accord des organisateurs de ces Rencontres.

De la discussion qui suit, il ressort que les Rencontres Jasnières regroupent des styles différents à celui que nous pratiquons.

Les objectifs se révèlent de ce fait non compatibles.

Par ailleurs, pour 1991, les dates correspondent avec celles du stage à TAIWAN.

A la majorité, l'assemblée décide de ne pas poursuivre ses réflexions dans cette voie.

Cependant, il est proposé d'organiser une manifestation propre à notre style, qui regrouperait l'ensemble des pratiquants. A cette occasion, l'assemblée générale pourrait avoir lieu.

Ce stage se localiserait chaque année dans une région différente, l'organisation étant confiée à l'association ou l'adhérent individuel en charge de l'accueil.

La conjonction d'un stage et de l'AG permettrait une plus forte participation des membres de l'amicale et éviterait de démultiplier les déplacements. L'assemblée générale décide, à l'unanimité des présents, la tenue d'un stage les

9-10-11 novembre 1991 à Oberhaslach - Alsace

et fixe la date de l'assemblée générale de l'amicale pour l'exercice 1990-91 le

samsdi 9 novembrs 1991 à 20h 00

4-RELATION ENTRE LA FEDERATION ET L'AMICALE

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la décision du conseil d'administration visant à ne pas s'affilier à la Fédération.

L'assemblée rappelle son indépendance de pensée et d'action vis à vis de tous les autres groupes constitués.

Indépendance ne signifie pas absence de transparence et dans ce but, l'AG décide de diffuser à l'ensemble des personnes, groupes, associations, fédérations, adhérents ou non , son bulletin, quelleque soit l'école de pratique.

5-RELATIONS ENTRE L'AMICALE ET LE COLLEGE

L'AG approuve les propositions du CA et confirme que le bulletin est ouvert à toutes les contributions ou articles et, de ce fait, au Secrétaire du Collège.

Seuls les articles mettant nommément en cause la qualité ou l'intégrité d'une personne peuvent faire l'objet de demande de modifications ou être refusés par le conseil d'administration.

6-AUGMENTATION DES COTISATIONS

Il est décidé à l'unanimité que les cotisations ne seraient pas augmentées sauf celles des adhérents individuels qui passent de FF 60,- à FF 100,-.

Cette augmentation permettra à l'amicale de couvrir financièrement les couts d'édition et d'affranchissement du bulletin générés par une adhésion individuelle.

Par ailleurs, l'AG approuve à l'unanimité la modification de l'article 7 adhésions des statuts comme suit:

ancienne formulation:

L'adhésion afférente aux individus sera égale au 1/5 ème de l'adhésion forfaitaire des associations loi 1901, déclarées ou non,ou assimilées et groupements.

nouvelle rédaction:

L'adhésion afférente aux individus sera fixée annuellement par l'Assemblée Générale.

8-MODIFICATION DE LA REPRESENTATIVITE DES ADHERENTS INDIVIDUELS

Les statuts de l'amicale ne permettent que de façon fortement restrictive, la représentation des adhérents individuels au conseil d'administration.

Afin de permettre une meilleure représentativité de ces membres, l'AG approuve à l'unanimité la modification suivante de l'article 10 des statuts intitulé droits :

ancienne rédaction :	
 les individus auront droit à un représentant pouvant parler, vot	er,
ne sera admis qu'à titre consultatif	

nouvelle rédaction:

-les individus auront droit à être représentés par un ou plusieurs membres ayant pouvoir de parler, voter et être élu au conseil d'administration. Le nombre de représentant sera de 1 (un) par tranche de 100 membres individuels pour un nombre minimum de 2 membres individuels en dessous duquel il ne pourra pas y avoir de représentant.

Les individus désigneront en leur sein par vote à majorité simple à un tour leur(s) représentant(s). Ce vote s'effectuera lors de L'Assemblée Générale avant l'élection du Conseil d'Administration.

Les membres individus pourront aussi exprimer leur choix de vote par courrier. Cependant, le vote ne pourra être remis en cause pour des motifs de retards postaux.

8-EDITION D'UNE REVUE

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les propositions du CA visant à éditer une revue. Celle-ci ne se confond pas avec le bulletin qui reste un outil de liaison entre les adhérents.

La revue ne devra pas comporter de publicité et il est décidé de ne pas faire appel à des sponsors.

Dans un premier temps, il ne sera pas fait appel à un imprimeur, l'édition étant réalisée avec les moyens techniques disponibles.

Des articles sur le Tai Chi ou sur les liens entre une discipline et le Tai Chi composeront le contenu de cette revue.

Un appel à articles est organisé.

9-PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'AMICALE

L'AG approuve les propositions du CA. L'AG souhaite cependant, avant impression et diffusion, se prononcer sur la forme et le contenu donnés à cette plaquette. Les propositions lui seront présentées par le conseil d'administration qui a charge d'élaborer ce document.

10-RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement annuel du CA. Le Président sortant fait appel à candidatures.

Denise Drouet ne souhaite pas se représenter. Aucune candidature n'a été transmise par courrier à l'amicale.

Après vote, le nouveau conseil d'administration s'établit comme suit:

Marie-Line YSEBAERT Frank BEALET Patrick G'STYR Claudy JEANMOUGIN Hervé MAREST

11-QUESTIONS DIVERSES

L'AG approuve l'idée de la création d'une vidéothèque.

Les moyens financiers disponibles ne permettent cependant pas d'envisager l'achat d'un matériel vidéo. Toutefois une solution de location pourrait s'envisager et notamment lors du stage à Taiwan, l'amicale se chargeant de diffuser par après le montage vidéo effectué contre une rénumération suffisante à couvrir les frais engagés.

Claudy Jeanmougin clos la séance à 17 h 10 en remerciant à nouveau l'ensemble des participants et des adhérents.

Rédaction Patrick G'styr

COMPTE-RENDU

du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

l e

10 novembre 1990 à ANGERS

OBJET: nomination du nouveau bureau et élections du Président et du Vice-Président

Le Conseil d'Administration se réunit à 17 H 20 pour procéder aux différentes élections

Est élu Président, Claudy JEANMOUGIN Est élu Vice-Président, Patrick G'STYR

Le bureau se compose de

Hervé MAREST: secrétaire Annie GUILBAUD : trésorière

Le Président clos la séance à 17 H 30.

Le rédacteur: Patrick G'STYR

L'immortel taoiste Song tzu, "Pin rouge", se retira sur le mont de la Fleur d'or, où il se brûla pour se transformer. Les gens racontaient que cela faisait mille années que An Ki, l'herboriste du bord de mer, vendait ses herbes au marché. Il dit un jour: " dans plusieurs milliers d'années je retournerai sur les îles Peng lai."

devant le vin

Pin rouge s'est retiré sur la Fleur d'or

An Ki est retourné sur la mer Peng

ces gens-là obtinrent l'immortalité en des temps antiques

ils devinrent immortels soit, mais où sont-ils aujourd'hui ?

cette vie flottante est rapide comme l'éclair

en un clin d'oeil les couleurs se transforment

si ciel et terre sont immuables,

comme nos visages changent !

si devant le vin vous refusez de boire,

à retenir ainsi votre sentiment qu'attendez-vous donc ?



REGLES DEFINISSANT LES MODALITES DE L'EXAMEN DU: "CERTIFICAT DE QUALIFICATION A L'ENSEIGNEMENT DU TAI CHI CHUAN ET DES DISCIPLINES CONNEXES" DE LA FFTCCT.

Ce certificat sera noté sur 100 points, 50 venant du style et 50 des autres styles; s'il n'y a pas de style particulier, les points seront répartis entre les écoles représentées au Collège Technique.

1- Candidature du postulant:

Le postulant formulera son acte de condidature sur un formulaire, à définir avec ${\sf CV}$.

Il accompagnera sa demande d'un texte de 3 pages dactylographiées, au plus, qu'il rédigera sur la base des thèmes suivants:

-Thème obligatoire:

Sur les motivations, l'expérience personnelleet le projet d'enseignement du candidat.

-Thèmes facultatifs:

*Aspects énergétiques.

*Historique de l'école.

*Rapport entre le Taiji Quan et autres disciplines (santé, arts martiaux,...).

Le jury sera destinataire de ce texte qui pourra servir de base à l'épreuve d'entretien et à l'évaluation générale du candidat quant à ses capacités d'enseignement, de clarté, de pédégogie (et autres qualités à définir).

2- Epreuves de l'examen:

-Epreuve d'"aptitude à la pratique" (60 points):

*Partie principale (40 points), portant sur la forme de base pratiquée.

*Partie optionnelle (20 points), portant sur une technique connexe choisie par le candidat (application, tuishou, armes, qi-gong, divers...).

Les critères de jugement sur ces 2 parties sont divisés en 2 familles:

*Les critères d'ordre technique (50% des points), (enracinement, equilibre, détente, coordination, continuité du mouvement, qualité du déplacement du pas, qualité du transfert du poids du corps, conscience de l'axe, du centre de gravité, lien entre le haut et le bas, maîtrise du rythme, autres à définir...).

*Les critères d'ordre artistiques (50% des points), (attitude générale, aisance, lisibilité du geste, densité du mouvement, qualité de présence, autres à définir...).

-Epreuve d'"aptitude pédagogique" (40 points):

*Partie "entretien" (20 points) sur la pédagogie et le texte de synthèse joint à l'acte de candidature.

*Partie "pratique" (exercice tiré au sort).

COMMENTAIRES DE CLAUDY JEANMOUGIN (JANVIER 91).

Le souci du Collège Technique de la FFTCCT, on le voit bien, a été de trouver un point commun d'expression à travers la diversité des styles.

Ce point commun se retrouve en deux domaines: les critères d'ordre <u>artistique</u> et la pédagogie qui est également un art.

Ainsi, même si le jury est diversifié, il y aura convergence dans ces deux aspects pour une appréciation plus rigoureuse des capacités à l'enseignement du candidat, ce que le diplôme fédéral se doit de sanctionner.

Evidemment, il peut sembler prétentieux de vouloir juger un candidat en quelques minutes, mais n'en est-il pas de même pour tout examen?

Oui, à la différence qu'un examen sanctionne un travail continu de plusieurs mois, voire de plusieurs années.

De ce fait le certificat de la FFTCCT nous apparaît, pour le moment, caduc car en dehors de la pratique il n'y a pas pour l'instant de suivi et de programmes dans les autres matières.

Ce qui nous est proposé à la FFTCCT est de mettre en place un système de formation réel et continu de façon à ce que le candidat sache bien ce que l'on attend de lui.

Bien sûr, il ne s'agit pas de prévoir un programme démesuré mais un minimum qui peut être fixé en accord avec les membres du Collège Technique. Ce programme pourrait très bien faire l'objet d'un cours par correspondance à moindre prix; il serait également une étape pour la préparation au tronc commun du BEES.

N'oublions pas qu'une fédération n'aura de réelle efficacité que si elle est reconnue par les pouvoirs publics d'une part, et que si elle satisfait d'autre part le plus grand nombre de pratiquants de la discipline.

Pour répondre à ces deux exigences, elle doit montrer sa capacité à assurer une formation d'"enseignant" sans pour autant nuire à ceux qui ne se sentent pas forcément concernés par les impératifs gouvernementaux, mais qui réclament authenticité de leur style.

Je pense sincèrement que la FFTCCT est sur la bonne voie et que son certificat réalise un bon compromis qui ne peut être remis en cause par quiconque.

Il reste toutefois quelques aménagements à apporter et je peux yous assurer que toute proposition cohérente sera bienvenue.

PLAIDOYER pour la LIBERTE

du Taiji Quan

Ces lignes ont comme objectif de porter un éclairage sur la situation actuelle et les enjeux relatifs à l'autonomie et à la liberté du Taiji Quan en France.

Si les avis sont partagés sur la nécessité de nous unir et de nous structurer, l'évolution actuelle nous contraint à réagir rapidement sous peine de nous voir entrainés dans une spirale contraire à nos convictions et nous mettre sous la tutelle d'une structure dont les vues ne sont pas les nôtres.

En effet, les compétitions de tui shou organisées de par le monde font que le Taiji quan est assimilé par les instances ministérielles à un sport, donc soumis à la règlementation du sport pour ce qui concerne la compétition et, en conséquence, pour ce qui est de l'enseignement et des modalités d'attribution des diplômes afférents. Ceux ci sont définis par une "commission consultative" qui doit donner son avis au ministre chargé des sports sur toutes les questions techniques, pédagogiques administratives et de sécurité se rapportant à la discipline concernée ainsi que par un "comité national des grades" seul habilité à sanctionner la valeur des pratiquants au regard de l'éthique et de la technique considérée.

Depuis l'arrêté du 2 aout 1990 paru au journal officiel le 17 novembre 1990, la Fédération Française de Karaté et Disciplines Affinitaires (FFKMA) bénéficie de la délégation du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour la pratique l'organisation et l'enseignement du Taiji quan. Ladite délégation étant accordée rétroactivement à compter du 1er janvier 1989 et ceci jusqu'au 31 décembre 1992.

Cette décision a des conséquences importantes pour l'avenir de la discipline que nous aimons. En effet, le taiji quan ne tombait jusqu'à présent sous aucune règlementation puisqu'il n'apparaissait dans aucun texte officiel. Notre liberté était donc quasiment totale vis à vis de la loi Francaise. Nous n'étions tenus qu'à la seule règlementation associative et à celle concernant l'usage des salles de sport. Depuis sa délégation à la FFKAMA, le Taiji quan tombe sous la règlementation du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et plus précisément sous la loi du 16 juillet 1984 relative à "l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives".

Voilà donc la réalité actuelle. Si les effets de cette décision ne semblent pas nous toucher dans un premier temps, il faut néanmoins se rendre compte que nous serons tous concernés un jour ou l'autre dans notre liberté d'enseigner et de pratiquer l'art qui nous est cher. Notre devoir est aussi de préparer l'avenir des futurs enseignants. Cette situation nous met devant la nécessité de faire un choix parmi les 3 alternatives suivantes:

- Opter pour la marginalisation par rapport à la Loi Française, en choisissant l'indifférence et l'attente, dans l'espoir de ne pas "être vus". Ceci avec les conséquences que cela comporte sur notre vécu quotidien (difficultés à obtenir des salles municipales, enseigner sans autorisation, etc...) et pénalement. Faire ce choix, c'est se mettre , à plus ou moins long terme, "hors la loi", tant pour les professionnels que pour les bénévoles. Par la passivité, c'est aussi soutenir indirectement et entériner la délégation accordée à la FKMMA

- Rejoindre la FFKAMA et accepter la tutelle d'une Fédération qui règlemente les arts martiaux externes principalement Japonais, avec toutes les conséquences que celà comporte, surtout à long terme. L'une d'elle étant l'uniformisation des styles et le nivellement de leur identité. J'expliciterais plus loin les vues de la FFKAMA sur la règlementation du Taiji quan en son sein.
- Regrouper nos forces au sein d'une structure nouvelle qui respecte et défend le pluralisme des styles de taiji quan, leur richesse et leur identité propre. Montrer aux pouvoirs publics que le Taiji quan est une discipline à part entière et la faire reconnaitre par le sérieux du travail proposé. Démontrer notre capacité d'adaptation à l'évolution de notre environnement en acceptant de parler son langage tout en défendant notre éthique, le pluralisme et les spécificités qui font la richesse de notre Art.

C'est le défi lancé par la Fédération Française des Tai chi chuan Traditionnels (FFTCCT). Dans ce contexte, il faut savoir que 2 échéances importantes se présentent:

- * la première étant les comptes qu'aura à rendre très prochainement la FFTCCT au Conseil d'Etat, tant sur le nombre (représentativité) que sur la détermination et la qualité des actions qui auront été engagées.
- * la seconde est le 31 décembre 1992, échéance de l'arrèté ministériel.

Bien sûr, cette situation nouvelle nécessitera des sacrifices de la part de chacun de nous. En effet, il faut abandonner l'idée qui nous était chère de garder nos distances vis à vis de toute structure uniformisante contraire à l'art de souplesse et de liberté qu'est le Taiji quan. Mais dans le contexte actuel le choix de cette liberté "totale" n'est plus possible. Y persister, signifierait préparer le lit de notre prison future. Puisqu'une structure devient nécessaire pour exister, ne vaut il pas mieux essayer de la construire de nos "propres mains", avec nos propres concepts et nos spécificités inscrits dans la crédibilité et le sérieux nécessaires pour que le Conseil d'Etat prenne en compte favorablement le recours engagé puis, que les instances ministérielles reconnaissent l'agrément sollicité et attribuent la délégation. Se voiler la face aujourd'hui derrière un attentisme indifférent c'est préparer et potentialiser la main mise progressive des arts martiaux externes à dominante Japonaise sur le taiji quan, menacer notre liberté future de pratique et d'enseignement et surtout accepter une uniformisation et un nivellement des styles de taiji quan.

La situation actuelle par rapport à la loi française

La FFKAMA dispose donc de la délégation Ministérielle pour le taiji Quan. Cela signifie:

- Que l'appellation "Tai chi chuan" ou toute autre orthographe devient "appellation controlée" par la FFKAMA.
- Que la règlementation, l'octroi des diplômes, l'enseignement et la pratique du Taiji Quan tombent désormais sous la tutelle exclusive de la législation du sport en France et par délégation à la FFKAMA.
- Que les diplômes sont décernés par un jury composé de professeurs de Karaté.
- Que les détenteurs du diplôme de Karaté peuvent désormais enseigner le Taiji quan sans formation spécifique.

Pour ce qui concerne les diplômes, la législation de l'enseignement du sport est la suivante:

"L'enseignement de toutes les disciplines physiques est soumis à un diplôme".

- *Les enseignants bénévoles doivent posséder un "brevet fédéral" délivré par la fédération qui bénéficie de l'agrément. En effet, s'il y a délégation et que la fédération qui a délégation a mis en place un diplôme fédéral, ce diplôme devient nécessaire (cas de la FFKAMA). Il devient aussi nécessaire s'il n'existe pas encore, en cas de demande ministérielle ou individuelle (par suite d'accident, de dépot de plainte, etc...)
- * les enseignants rémunérés doivent posséder un "brevet d'état d'éducateur sportif" (BEES à 3 degrés). Ce brevet est composé d'un tronc commun à toutes les disciplines sportives et d'une partie spécifique à la discipline enseignée délivrée par la fédération en collaboration avec l'état. La partie spécifique FFKAMA est délivrée par un jury composé de professeurs de karaté, de représentants de l'état et d'une seule personne du taiji quan choisie sans rapport avec les styles présentés et n'ayant pas droit de vote.

en conclusion : toute personne enseignant le Taiji quan (bénévolement, y compris dans un cadre associatif, ou à titre lucratif) et ne disposant ni d'un brevet d'état ou fédéral est donc considérée "hors la loi" avec toutes les conséquences que cela comporte pénalement. .

L'approche de la FFKAMA vis à vis du Taiji quan:

Voilà ce que dit Monsieur Grudzinsky responsable du Tai chi chuan au sein de la FFKAMA:

"Tous les grands pratiquants de tai chi ont d'abord commencé par l'externe.L'interne est venu ensuite pour affiner leur technique... Le combat est nécessaire à la formation d'un professeur...Bien connaître son enchainement, être un bon énergétitien, c'est fantastique, mais ne rien connaître du combat c'est tout à fait dommage...Le combat est un stade nécessaire à la formation d'un professeur, un passage obligé. Le diplôme (de la FFKAMA) sera donc un plus pour la formation des professeurs...On ne peut pas dire que le tai chi n'est pas une discipline physique, puisqu'il va y avoir des compétitions internationales..."

On sait pour ceux qui ont pu pratiquer et enseigner le karaté ce que cela signifie à terme: la nécessité de faire des points en compétition pour bénéficier du grade minimum (la ceinture noire) préalable à la présentation du diplôme d'enseignement (brevet d'état ou fédéral). En outre, se rajoute l'obligation de suivre "l'école des cadres" de la FFKAMA.

Ces quelques phrases extraites d'un interview de Monsieur Grudzinski dans l'un des derniers numéros de la revue "Karaté Bushido" nous interrogent gravement quant à l'avenir réel du Taiji quan et à sa place dans cette fédération. Le Taiji quan doit il rester limité à l'état d'esprit d'un sport de combat ou de compétition? Chacun de nous sait, à travers sa pratique, qu'il existe d'autres dimensions de toute première importance qui portent notre Art et éclairent notre recherche.

Pour ce qui touche plus précisément le Yangjia Michuan Taiji Quan, Maître Wang yen nien ne semble pas tomber dans le cadre interprétatif de la FFKMA puisque, à ma connaissance,il n'a jamais "commencé par l'externe". Il nous a d'ailleurs vivement incité à ne ne travailler pour le développement du Taiji quan que dans une structure spécifiquement dédiée aux disciplmines internes telle que la FFTCCT.

L'alternative proposée par la FFTCCT:

- un espace de liberté et d'expression et une structure de défense

L'enjeu était de faire vivre une structure qui préserve la liberté de chacun tout en respectant les contraintes imposées par la loi française. Son souci majeur étant le respect des règles, formes, logiques pédagogiques et diplômes propres à chaque style représenté.

L'esprit qui soutend la Fédération Française des Tai Chi Chuan Traditionnels est donc le suivant:

- * regrouper les associations et fédérations pratiquant des styles de taiji quan traditionnels et des disciplines connexes.
- * défendre et préserver l'esprit, la tradition, la diversité, la richesse et les qualités spécifiques de chaque école et style représentés, tout en s'adaptant au système contemporain de législation.
- * établir des rapports de courtoisie et d'estime entre les représentants des divers styles pour développer une solidarité de travail et d'action.
- * mettre en oeuvre des actions destinées à défendre les intérêts communs vis à vis des Pouvoirs Publics
- \star par ces actions, obtenir l'agrément et faire annuler le décret du 2 Aout 1989.

- le fonctionnement

Le souci dominant a été de séparer l'administration et la pratique du taiji quan en laissant aux enseignants de larges responsabilités.

- * le Collège Technique (CT) : les styles y sont représentés s'ils le souhaitent et, selon les modalités prévues dans les règlements du CT. Tout ce qui concerne les aspects techniques, pratiques, enseignement, éthique est du ressort du CT.
- * le Conseil d'Administration (CA): les questions administratives (licences, assurances, rapports avec les pouvoirs publics...) sont du ressort du CA qui représente l'ensemble des licenciés à la fédération.

-les actions engagées

Dès sa création, la FFTCCT a engagé diverses actions vis à vis de la FFKAMA d'une part et du Ministère de la Jeunesse et des Sports, d'autre part.

Des contacts ont été pris avec la FFKAMA pour trouver un terrain d'entente. Ils sont restés sans suite du fait du silence de celle ci

Un recours gracieux, puis un recours au Conseil d'Etat ont été engagés pour faire annuler la décision Ministérielle relative à la délégation accordée à la FFKMA. L'affaire suit son cours, conduite par un avocat auprès du Conseil d'Etat. La FFTCCT aura très prochainement à rendre des comptes au Conseil d'Etat par rapport à ces actions. Notre crédibilité va dépendre de notre nombre et de notre sérieux. La FFTCCT regroupe aujourd'hui, environ 4000 personnes, 55 associations et fédérations, mais ce n'est pas suffisant. En effet, beaucoup observent encore sans se déterminer et sans se rendre compte que leur attitude soutient le système existant.

- le certificat fédéral

Le taiji quan étant assimilé à un sport, la mise en oeuvre d'un diplôme devient obligatoire. Au sein de la FFTCCT celui ci a été appelé "certificat fédéral". Chaque école ou style a ou non sa logique propre pour décerner des diplômes et des distinctions éventuels.

Le CT a murement réfléchi quant à la facon de concevoir ce diplôme. 3 alternatives étaient possibles:

- *La première est l'attribution d'une notation uniforme au prorata des styles représentés au CT. Ce qui a pour effet de niveller les styles et de les fondre dans un même moule. C'est le choix de la FFKMA.
- *La seconde est une simple validation par le CT du diplôme délivré par le style d'origine du candidat. L'avantage étant le respect total de l'école; l'inconvénient étant le manque de crédibilité de cette formule vis à vis des Fouvoirs Publics.
- $\ ^{\star}$ La troisième est une synthèse entre les 2 premières alternatives. Celleci respectant:
- la nécessité d'une reconnaissance commune, de la part de tous les styles représentés, quant à l'aptitude du candidat.
- le style du candidat, puisque la moitié des points accordés revient au style qui présente le candidat.

C'est cette alternative qui a été choisie par le CT pour les styles représentés au Collège. Par contre,les écoles nouvellement fédérées, qui ne sont pas représentées au CT, se présentent suivant les modalités de la première alternative. Le principe d'obtention du certificat est le suivant:

60 points sur 100 sont nécessaires pour l'admisssion. Pour un candidat d'un style donné, 50 points sont attribués par le style de rattachement, les 50 autres sont partagés au prorata de l'ensemble des autres styles représentés. Ces modalités respectent le style présenté par l'attribution des 5/6ème des points nécessaires à l'obtention du certificat par le style d'origine du candidat .

L'examen proprement dit étant composé:

- d'une "épreuve d'aptitude à la pratique" subdivisée elle même en 2 parties:
 - * une partie principale portant sur la forme de base pratiquée
 - * une partie optionnelle portant sur une technique optionnelle au choix du candidat

- d'une "épreuve d'aptitude pédagogique" subdivisée elle aussi en 2 parties:
 - * une partie entretien relative à la pédagogie et à un échange de vues sur un texte de synthèse préalablement rédigé par le candidat.
 - * une partie pratique portant sur un exercice de pédagogie appliquée.

-L'aspect sportif et la compétition:

Lorsque le ministère chargé des sports donne délégation à une fédération pour la compétition, cela entraine l'autorisation exclusive, pour cette fédération, de participer aux commissions nationales du ministère pour l'attribution des diplômes de la partie spécifique du BEES. Or c'est bien le cas pour la FFKMA.

La FFTCCT doit donc prendre en compte l'aspect sportif si elle veut obtenir un jour la délégation et l'autorisation de délivrer les diplômes d'enseignement. Le débat porte alors sur la facon de concevoir ces "compétitions": joûtes, tournois, rencontres amicales, véritables compétitions, ...? La réflexion n'est pas close sur cette question et toutes les idées sont les bienvenues.

Pourtant, un certain nombre d'entre nous ne sont pas intéressés par cet aspect. Il y a donc nécessité de trouver un système de diplôme qui puisse satisfaire les choix de chacun. Le certificat de la FFTCCT ne sera pas lié à l'obligation de compétition quelle qu'elle soit. L'aspect sportif pourra être une option au milieu d'autres options du type: "techniques connexes", tui shou, applications pratiques, etc.... Ainsi chaque conception du Taiji quan pourra être respectée.

Pour conclure: "nous regrouper sans perdre l'indépendance et la diversité des écoles et des styles"

La transmission de la Tradition du Taiji quan, ésotérique et cachée, dans les temps anciens, est portée désormais par un système exotérique depuis son apparition dans les textes de loi.

Si l'ordre ésotérique est intrinsèque, celui, exotérique, nécessite une structure adaptée qui permette de préserver son essence et sa multiplicité tout en favorisant son rayonnement. Cette structure doit rester à l'image de notre art: souple comme le coton mais robuste comme l'acier.

L'attentisme est la pire des choses, c'est donc la contribution de chacun à sa construction qui permettra un partage harmonieux de toutes ses facettes. Le travail qui a été réalisé jusqu'à présent est certes imparfait. Il représente néanmoins la somme de longues réflexions communes qui ont su rapprocher ceux qui s'y sont consacrés ensemble. Chaque pierre apportée est utile à l'amélioration de la maison commune dont la vocation première est de préserver la multiplicité de notre Art, sans l'appauvrir ou le simplifier. La FFTCCT souhaite préserver les spécificités de chaque école et de chaque style pour faire valoir cette multiplicité auprès des Pouvoirs Publics.

Les fruits récoltés dépendront de la sincérité et de la qualité du travail réalisé. Que celui-ci puisse trouver le chemin d'une organisation juste et originale qui satisfasse les aspirations de chacun et préserve les "dix mille trésors" du Taiji quan. Les coordonnées de la FFTCCT sont:

30 rue de Richelieu. Boîte Postale:55301-75028 PARIS cédex 01-tél:16(1)42869188

texte proposé par Christian Bernapel

inscrit au Temple du sommet

la nuit je loge au Temple du sommet je lève la main, touche les étoiles je n'ose parler à voix haute, de peur de déranger les habitants du ciel

恐ち 美国 奉頂寺 題奉 頂寺

COLLEGE EUROPEEN DES ENSEIGNANTS



COLLEGE EUROPEEN des ENSEIGNANTS du

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

1'OUVERTURE du COLLEGE

INTRODUCTION:

Dans le précédent bulletin de l'Amicale, j'ai fait une présentation succinte du Collège Européen du Yangjia Michuan Taiji Quan en le situant dans la genèse de sa création, d'une part, dans le contexte actuel de notre Ecole et du Taiji quan en général, d'autre part.

Je rappelle ici la raison d'être première du Collège qui est de constituer autour de Maître Wang Yen Nien et de son Enseignement un cercle rapprochant fraternellement les enseignants européens du Yangjia Michuan Taiji quan pour préserver, approfondir et transmettre le patrimoine constitué par son Enseignement et participer à la reconnaissance du Taiji Quan comme une Discipline et un Art à part entière.

Dans cette présentation, j'avais annoncé l'ouverture du Collège dans le courant de l'année 1991.

Depuis, cette volonté a fait son chemin puisque un courrier a été envoyé à tous les groupes et enseignants répertoriés par l'Amicale pour susciter une réflexion sur les modalités d'ouverture et le fonctionnement futurs du Collège.

Ce courrier était accompagné d'une proposition de "projet d'ouverture du Collège" (dont copie ci jointe), qui a servi de base de travail. A ce jour 70% de réponses, riches d'idées et de suggestions, me sont parvenues et pourront ainsi alimenter de facon fructueuse l'élaboration des modalités définitives d'ouverture du Collège.

LA CHARTE du COLLEGE

Par ailleurs, la Charte du Collège sera validée le 16 février 1991 lors de la prochaine réunion du Collège, à Strasbourg. Document essentiel, elle est le fruit commun de la réflexion des membres du Collège, synthèse du message et de l'esprit délivrés par Maître Wang Yen Nien à Cluny. Elle paraitra dans le prochain bulletin de l'Amicale.

L'OUVERTURE:

La Charte sera la pierre de voûte de l'ouverture du Collège puisque, tout enseignant de notre Ecole marquant son souhait d'entrer au Collège devra accepter sans réserve ses termes.

Une fois approuvée, elle sera envoyée à tous les enseignants en titre reconnus du Yangjia Michuan Taiji Quan, responsables de groupes et d'associations constitués. Chacun pourra alors se déterminer quant à son intention de rejoindre le Collège. S'il le souhaite, il devra formuler explicitement sa demande et remplir un curriculum-vitae.

A l'aube de cette année de la "Chèvre", je me permets, au nom de tous les membres du Collège, de vous souhaiter quiétude et réalisation sur les sentiers du Taiji Quan.

Bonne année !

Christian Bernapel

AUTRES STYLES



Cette nouvelle rubrique nous permettra de mieux connaître les autres styles, afin de montrer que nous ne portons pas d'"oeillères", de rompre un isolement qui pourrait nous tromper sur notre propre valeur, et de mieux comprendre le "paysage" du Taiji Quan en France et dans le monde.

Notre première démarche a été de contacter les styles représentés au sein de la FFTCCT, pour qu'ils nous transmettent leur type d'organisation, leur historique, et leurs particularités technique.

Nous avons reçu les réponses suivantes:

ECOLE YANG ZHENGDUO:

Maître Yang Zhengduo en tant que fils de Yang Chengfou est héritier de la tradition familiale et est considéré comme l'un des plus grands experts au monde.

Il est conseiller technique de l'Ecole Centrale de la Fédération Française de Tai Chi Chuan (à ne pas confondre avec la FFTCCT), fondée en 1972 par Monique Sangnier et James Kou.

Ce dernier est le directeur de l'Ecole depuis 18 ans; il est assisté de Jacqueline Hu Danling depuis 2 ans.

L'Ecole Centrale enseigne, en plus de la forme, l'épée et le tuishou et, depuis peu, la calligraphie et la peinture chinoise.

Les élèves sont répartis en 3 groupes: débutants, moyens, avancés.

James Kou est l'auteur du livre "Tai Chi Chuan, harmonie du corps et de l'esprit" qui est l'ouvrage de référence de l'Ecole; il est édité par la Fédération Française de Tai Chi Chuan, 24 rue de Babylone, 75007 Paris.

ECOLE LI GUANG-HUA:

Marc Scialom, Bellevie Lucinges, F-74380 Bonne, nous a répondu que l'historique ainsi que les particularités techniques du style sont exposés dans le livre de Jean Gortais: "Tai Ji Quan, l'enseignement de Li Guang-Hua, la Tradition de l'Ecole Yang", aux Editions "Le Courrier du Livre".

ECOLE HUI CHEUNG-YIN:

4

Louis Wan Der Heyoten nous informe qu'il est également l'auteur d'un ouvrage sur le Tai Chi Chuan style Yang enseigné par Maître Hui Cheung-Yin.

Vous pourrez vous le procurer aux Editions De Vecchi, 20 rue de la Tremoille, 75008 Paris.

25

Ch'iu chuan, les "Sources du vin", se trouve dans l'ouest de la Chine, sur la Route de la soie.

buvant seul sous la lune

si le ciel n'aimait pas le vin,
il n'y aurait pas au ciel l'Etoile du Vin
si la terre n'aimait pas le vin,
il n'y aurait pas sur terre les Sources du Vin
puisque ciel et terre aiment le vin,
d'aimer le vin nulle honte à avoir face au ciel
on dit que clair le vin se compare au saint,
que trouble il se compare au sage
saints et sages aiment donc boire
inutile de rechercher l'immortalité
après trois coupes on est accordé au grand processus
après une mesure on se fond à la nature
seul m'importe le plaisir du vin
à quoi bon parler de cela à quelqu'un de sobre ?

A VOUS LA PAROLE



RECTIFICATIF DE LUC DEFAGO:

Luc Defago nous envoie ses meilleures salutations et nous demande de faire paraître le rectificatif suivant concernant l'article de Serge Dreyer dans le bulletin n°4:

"Je suis avec Vioune de la "deuxième vague" (pour reprendre les termes de Serge Dreyer), car nous avons étudié avec Me Wang à Taipei de 1979 à 1982.

Je suis arrivé juste après Annick, en même temps que Jean et Chu Terrière.

Julia a commencé bien après David et fait plutôt partie de la troisième vague.

David est à cheval sur les deux "vagues".

Ont été oubliés Ken et Taylor qui sont arrivés peu avant moi et sont donc de la deuxième vague aussi."

RECTIFICATIF DE CHRISTIAN BERNAPEL:

Egalement à propos de l'article de Serge Dreyer:

Le Collège Européen des Enseignants du Yangjia Michuan Taiji Quan n'a pas été créé le 25 mai 1990, mais le 27 juillet 1989.

LES RENCONTRES JASNIERES

par Serge Dreyer Taichung, TAIWAN

A l'heure où paraitra ce bulletin de l'amicale, la préparation des Rencontres Jasnières R.J. 91 aura déjà fait un bon bout de chemin. Pour sa quatrième édition, il m'a semblé utile de dresser un bilan provisoire de cet événement, en le présentant aux lecteurs.

QUELQUES RAPPELS.

L'organisation est assurée par l'ATJQWDF du MANS et plus particulièrement par Brigitte Legodais, Alain Lelarge, Jean-Luc Ladurée et Serge Dreyer.

Depuis 1988, chaque année durant 3 jours, une soixantaine de personnes ont pris l'habitude de se rendre au Camping de St Lezin à Marçon dans la Sarthe pour y suivre des ateliers de Tai Ji Quan, assurés par des professeurs bénévoles souhaitant faire découvrir leur pratique. Ces professeurs proviennent d'horizons très différents quant à leur lieu de résidence et à leur style de TJQ. Qu'on en juge par le tableau ci-dessous qui récapitule la liste des intervenants depuis la création des RJ:

iuillet 1988

	je	J. 1888
NOM	PAYS	STYLE ET PROFESSEUR
Linda LEHRHAUPT	RFA	Yang, William Chen (New-York)
Jean Paillez	Paris France	Yang, Jean Terrière, Li zheng yi, Wang yen nien
Christian Bernapel Claudy Jeanmougin Serge Dreyer	Angers France	Yang, Li zheng li Yang, Wang yen nien Yang, Wang yen nien

23-24-25

5-6-7 août 1989

NOM	PAYS	STYLE ET PROFESSEUR
Marc Appelmans	Belgique	Yang, Tiu R. Roch et P. Moy (USA),Serge Dreyer, Mme Ning Qinxia
Jean-Luc Ladurée	Le Mans France	Yang, Serge Dreyer
Alain Lelarge	Le Mans France	Yang, Serge Dreyer
Linda LEHRHAUPT	RFA	Yang, William Chen (New-
		York)
Jean-Luc Perot	Belgique	Yang, Guo chi
Georges Saby	Nantes France	Yang, Yang zhen duo ,Jean
		Gortais
Marek Wajsman	Israël	Chen, Wang hu lai et Lai tian
F.: 1 5 1		zhao (Taiwan)
Epie van der Pol	Pays-Bas	Yang, William Chen (New-
0 5	–	York)
Serge Dreyer	Le Mans France	Yang, Wang yen nien
	27-28-29 juille	t 1990

NOM	PAYS	STYLE ET PROFESSEUR
Bertrand Hamel Luis Molera	Annemasse France RFA	Yang, Chinese Baba Yang, William Chen, Hartmut Riedel, Josefina Ledesma
Rainer Plagge	RFA	Style à 48 mouvements (créé à partir de différents styles dans les années 50 en Chine)
Hervé Marest Christian Bernapel Marc Appelmans	Montreuil-Juigné Strasbourg France Belgique	Yang, Claudy Jeanmougin Yang, Li zheng li Yang, Tiu R. Roch et P. Moy (USA),Serge Dreyer, Mme Ning Qinxia
Georges Saby	Nantes France	Yang, Yang zhen duo Jean Gortais
Serge Dreyer	Le Mans France	Yang, Wang yen nien

Tous ces professeurs animent donc un ou plusieurs ateliers de 2 heures chacun en choisissant un thème à leur choix le matin, l'aprèsmidi étant consacré d'un accord général au tui shou libre. Chacun(e) invitant un ou une partenaire de son choix (étant donné l'enthousiasme pour cette activité, le roulement s'effectue toutes les 10 minutes).

Les buts poursuivis à travers cet événement sont clairement définis dans les feuilles d'informations, mais on peut les rappeler brièvement ci-après:

- 1) Permettre aux pratiquants de TJQ en Europe, quel que soit leur style, leur école, leur âge, leur sexe de se rencontrer dans un esprit d'échange, excluant toute forme de compétition
- 2) Permettre aux enseignants de TJQ, professionnels ou amateurs, débutants ou chevronnés, connus ou inconnus, de faire connaître leur art
- 3) Contribuer à la propagation de toutes les formes de TJQ en Europe, en créant une émulation à travers un événement qui lui soit consacré.
- 4) Créer une animation régionale.

POINTS FORTS:

Les buts 1 et 2 se révèlent être des succès complets. L'esprit d'échange fonctionne à plein régime au-delà de ce que pouvaient espérer les organisateurs, et ce malgré des thèmes qui auraient pu provoquer des turbulences, comme l'initiation au tui shou de compétition en 1989. Le deuxième but semble prometteur puisqu'à la suite des RJ, trois professeurs furent invités à animer des stages dans des groupes nouveaux pour eux. En outre d'autres invitations devraient se concrétiser, sans compter le réseau informel de relations qui est entrain de se tisser grâce à cet événement. Déjà, de solides amitiés se sont nouées, qui, n'en doutons pas, contribueront dans le futur à construire l'Europe du TJQ. Sans aller aussi loin, on notera que ce fut lors des RJ 88 qu'eut lieu le premier débat sur le concept de l'Amicale. De nombreux projets sont à l'état de germe, dont certains devraient bientôt se concrétiser. Nous n'oublierons pas de noter la volonté générale d'ouverture d'esprit qui anime les RJ et qui fait déjà sentir ses effets sur les individus (les animateurs de stage peuvent en témoigner)

Les buts 3 et 4 sont encore difficiles à cerner quant aux résultats car il nous faudra probablement le recul de quelques années supplémentaires pour en apprécier l'impact.

POINTS FAIBLES:

L'organisation est bénévole et le budget extrêmement limité étant donné les tarifs d'inscription. Cela nous a empêché pour le moment d'améliorer l'organisation tel que nous la souhaiterions : mise au point d'une restauration commune, gardiennage d'enfants, défraiement plus conséquent des animateurs (qui ne perçoivent que leur frais de route et de camping), etc...

Nous sommes obligés, au vu du peu d'infrastructures locales compatibles avec notre activité, d'assurer l'animation des RJ en plein air, d'où de possibles désagréments en cas de pluie prolongée.

Nos maigres moyens financiers nous empêchent par ailleurs de concevoir une information performante qui mette en valeur le caractère d'échange des RJ et ainsi de réduire les préjugés et la rétention d'information pratiquée par quelques professeurs. En effet, de nombreux enseignants de TJQ restent persuadés qu'on va leur "voler" leurs élèves, où qu'ils souffriront de la "concurence"; d'autres persistent à se croire les seuls dépositaires du "TJQ authentique" et restent dans leur tour d'ivoire. Ces attitudes vont à l'encontre de l'Europe et de son TJQ. Si ce ne sont pas les RJ, d'autres événements viendront battre en brèche ces conceptions dépassées, mais pas toujours aussi gentiment...

ESPOIRS:

Ils sont nombreux, mais avant tout, l'enthousiasme de l'équipe organisatrice et de tous les participants, l'image de marque déjà positive des RJ, les habitués qui reviennent, l'internationalisation galopante des RJ (on attend une professeur américaine, tandis que Marek(Israël) et Linda (RFA) et la Suisse ont manifestés leur intention de venir ou revenir).

Il existe une ambiance RJ qui se renforce chaque année et, information confidentielle, le Jasnières 90 devrait être un grand cru.

LES RENCONTRES JASNIERES 1991 auront lieu les 26-27-28 juillet à Marçon (Sarthe)

RENSEIGNEMENTS: Brigitte LEGODAIS 115 boulevard de Vendée 72700 ALLONNES

Nous rappelons aux professeurs de se manifester très rapidement car le nombre est limité à 10.

LE GONG FU DE L'EMPEREUR

GONG FU SPECIAL DU DRAGON DU CIEL ou GONG FU DE LA VIRGULE IMPERIALE (version gauloise)

Depuis longtemps la longévité préoccupe les humains, mais pour l'obtenir il faut avoir une bonne santé.

M. Chen Zhi Liang est responsable

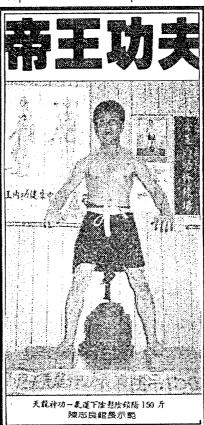
du Centre de santé et de technique interne de l'Empereur. Après dix ans d'études. avec ses facultés de compréhension ainsi que ses principes de vie, axés sur le qi (avec lesquels d'ailleurs il quérit les maladies), il a créé deux Gong Fu uniques: le Gong Fu du Dragon du Ciel et la technique du Dragon Fort Qui Peut Se Battre Cent Fois.. Durant les anciennes dynasties, l'Empereur avait trente-six palais et soixante-douze concubines. Comment le corps humain de l'Empereur pouvait-il résister à l'effort requis?

Tous les empereurs ont eu le souci d'une bonne santé malgré le nombre de leurs concubines. C'est la raison pour laquelle le palais regorgeait de

spécialistes réputés dans l'art des Nuages et de la Pluie*. Les deux techniques de M. Chen proviennent des anciens empereurs et empruntent leurs influences au

> boudhisme, au taoisme et à divers Qi Gong. Elles permettent de suspendre à la Tige de Jade vinat-deux kilos de fonte et peuvent quérir diverses maladies tels l'éjaculation précoce. l'impuissance, etc... . Même les personnes âgées peuvent être revigorées!...

Pour tout renseignement contacter : M. Chen Zhi Liang, tél. : (02) 891 54 16 TaipeiTAIWAN Extrait du Shi Bao Zhou Kan



35

* Métaphore pour les relations sexuelles

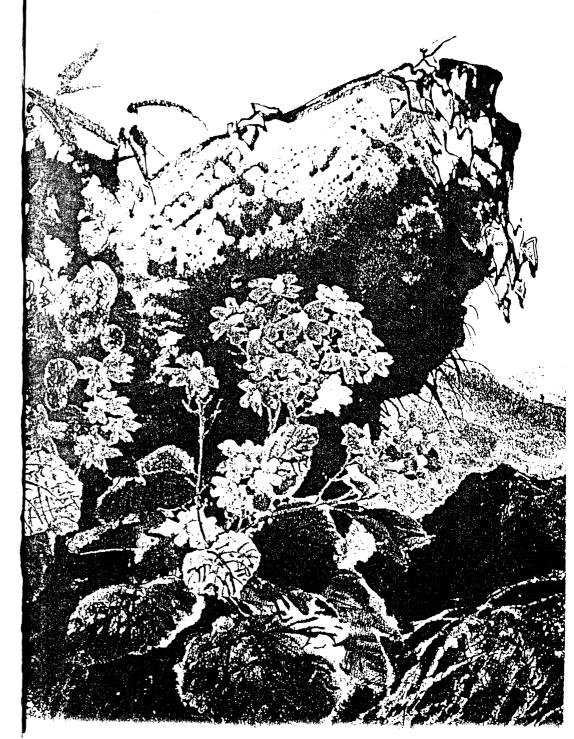
article traduit par Serge.DREYER

sur le mont Tung kuan, poème après l'ivresse

j'aime la joie du Tung kuan
mille années sans pensée de retour
je danse, mes manches tournoient,
et d'un geste frôlent le mont aux Cinq pins

卸官山醉後絕 卸官山醉後絕句

STAGES



Nous demandons à tous ceux qui ne se sont pas encore manifestés et qui désirent participer au stage de Taïwan de nous contacter le plus rapidement possible car la réservation des places risque de poser des problêmes.

Le stage aura lieu à Yuchih en plein centre de Taïwan à environ trois heures de bus de Taïpei.

Nous rappellons que le thême portera sur l'ensemble des applications des trois duan qu'il est donc nécessaire de posséder.

L'Amicale va s'arranger pour faire un maximum de vidéo qui seront mises à la disposition de ses adhérents. Nous partons du principe que plus l'information circule plus notre discipline s'enrichit.

Nous profiterons également des Rencontres Amicales de novembre pour transmettre ce que nous avons reçu; ainsi des ateliers sur les applications des gestes seront mis en place.

Pour éviter toute surcharge du bulletin, les informations plus précises seront adressées directement aux stagiaires

ATJQWDF:

-Stage sur la prise de conscience par le mouvement et le Taiji Quan animé par Alain Montebran, les 6 et 7 avril, au Mans.

-Rencontres de Jasnières, à Marçon (Sarthe), les 26, 27, 28 juillet.

-Stage d'été animé par Serge Dreyer à marigny, dans le Jura, du 1er au 7 août.

ATA:

-Stage d'été animé par Claudy Jeanmougin, à l'île de Berder (Morbihan), du 24 au 31 août (les 3 duan, éventail, épée ancienne, tous niveaux).

RENCONTRES DE NOVEMBRE



RENCONTRES DES 9-10-11 NOVEMBRE 1991:

Notre intention était de lancer un "appel à organisateur" à l'ensemble des associations adhérentes pour la mise en place de ces trois journées. Les impératifs de réservation de salle nous ont amenés à choisir dès maintenant un lieu qui est fixé à Strasbourg.

L'idée de ces journées peut se résumer en ces quelques points:

-offrir la possibilité d'organiser une rencontre d'envergure nationale voire internationale à toute association qui désire se faire mieux connaître;

-permettre à nos adhérents de se retrouver une fois l'an pour échanger dans tous les domaines qui sont concernés par notre discipline;

-profiter de ces rencontres pour effectuer l'Assemblée Générale de façon à ce qu'il y ait plus de monde à cet évènement important qui dessine les orientations de l'Amicale pendant un cycle annuel;

-offrir à moindre coût des ateliers de travail animés par des enseignants bénévoles; les seuls frais seraient ceux de location de locaux (pris partiellement en charge par l'Amicale) et ceux d'hébergement et de restauration.

Les rencontres amicales de novembre 1991 pourraient avoir comme sujet principal le travail qui aura été fait à Taïwan pendant le stage d'été. Ainsi, ceux qui ont eu les moyens et la possibilité de se rendre à Taipei pourront mettre le fruit de leur travail à la disposition de ceux qui sont restés en France.

Durant les soirées, des films réalisés à Taipei pourront être projetés.

Dès aujourd'hui, si un groupe veut bien s'associer à l'Amicale pour organiser les Rencontres 1992, il lui est demandé de se signaler au bureau.

Nous faisons également appel au bénévolat des enseignants pour animer un atelier lors des rencontres 1991.

Nous souhaitons que ce projet recevra le meilleur accueil de vous tous. inscrit sur la demeure montagnarde de Yuan Tan chiu

vieil ami, perché sur la Montagne de l'est, épris de la beauté des monts et des précipices depuis que tu es jeune tu t'allonges dans les forêts vides le soleil est déjà blanc, tu n'es pas encore levé le vent des pins purifie ta manche et ta poitrine l'étang aux pierres te lave le coeur et les oreilles je t'envie, loin de la clameur,

la tête posée haut dans les brumes émeraude



RAPPEL:

N'oubliez pas de nous communiquer vos prochaines dates de stages avant le 31 mars.

Le bulletin est un outil à votre disposition.

COMPETITION:

-Un championnat open britannique aura lieu à Londres le 7 avril 1991.

Vous pourrez vous inscrire et vous renseigner auprès de:

Dan Docherty 45 Aston House Wandworth Road London SW8 4ER England 071-622-6009

Il est possible de vous procurer la video du Championnat de 1990 à la même adresse.

-The Hong-Kong Tai Chi Association 60 Argyle Street, 11th Floor, Mongkok, Kowloon, Hong-kong, Tél.396 0303,

Prépare un championnat du monde de tuishou qui aura lieu à Hong Kong du 7 au 9 juin 1991; 2 représentants par pays sont admis; les frais d'hébergement pour cette période sont couverts par les organisateurs.

REVUE:

Nous faisons dès maintenant appel à toutes les personnes désirant publier un article ou une étude en rapport avec le Taiji Quan.

Les thêmes pourront porter sur la technique, l'anatomie, la physiologie, l'énergétique, l'histoire, la pédagogie, la philosophie, etc...

Ce projet ouvre de très intéressantes perspectives aux écrivains comme aux lecteurs.

Nous attendons avec impatience vos $\operatorname{articles}$.

BULLETIN:

Dans l'intérêt de tous, n'hésitez pas à faire connaître l'Amicale à vos élèves, adhérents et relations, notamment par l'intermédiaire du bulletin que nous vous recommandons de faire circuler parmis ceux-ci.

Vous pouvez photocopier les exemplaires que nous vous envoyons ou bien nous en commander par l'intermédiaire du bon ci-joint.

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS:

Nous signalons que l'année de référence va de septembre à septembre.

Les ré-adhésions doivent se faire pour la fin du premier trimestre de chaque année scolaire, c'est à dire pour le 31 décembre.

Il en était de même pour l'année 90/91 en cours. Dépêchez-vous.

LIVRE DE MAITRE WANG YEN-NIEN:

Vous pouvez commander directement le livre à Laoshi; c'est la solution la plus rapide et la plus simple pour tout le monde.

Pour cela il vous faut grouper les commandes en envoyant 300F par livre et en précisant clairement l'adresse où vous voudrez les recevoir.

-Si le montant de la commande est inférieur à 1000F, vous devez envoyer un mandat postal à l'adresse suivante:

> Wang Yen-Nien 2 Tatong Road Shih Lin Taipei Taiwan ROC.

-Si le montant est supérieur à 1000F, vous devez faire un virement bancaire à:

Wang Yen-Nien
C/O Bank of Taiwan
Chung Shan Branch
Taipei
Taiwan ROC

Account number: 020004604333

PROCHAIN BULLETIN:

Nous y verrons entre autres la lettre ouverte de François Schosseler à la FFTCCT (il vous l'a peut-être déjà envoyée), la réponse de cette dernière, ainsi que le compte-rendu de la réunion du 16 février, du Collège Européen des Enseignants du Yangjia Michuan Taiji Quan, consacrée à son ouverture éventuelle.

BULLETIN D'ADHESION

Je	soussigné:
NON	<u>1</u> :
Pré	enom:
Adr	esse:
• • •	Tél
sollicite mon adhésion à l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan	
	qualité de Président de essociation:
NOM	[:
Siè	ge Social:
• • •	Tél
Nb	d'adhérents:
L'adhésion est de 300F si le nombre d'adhérents est inférieur ou égal à 15, et 20F par adhérent supplémentaire.	
<u>A</u> t	itre individuel:
L'a	dhésion est de 100F.
Je	règle la somme de:F
<u>Fai</u>	<u>t à:, le:</u>
Sig	nature:

BON DE COMMANDE DU BULLETIN DE L'AMICALE

Je soussigné:

Quan:

N°..., Nb:...,

N°..., Nb:...,

N°..., Nb:....

signature:

exemplaire, soit:

Je règle la

NOM: Prénom:.... Adresse:....Tél..... Président de l'association:.... désire recevoir les exemplaires suivants du bulletin de l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji N°..., Nb:..., N°..., Nb:..., 15F somme de par Fait à:..... le:......

1)

2一部中老子南京江蘇省美米新

例你

CARNET D'ADRESSES



- *: Association ou individu adhérant à l'Amicale.
- #: Nouvelle adresse.
- 8: Membre d'une association adhérente.
- *ANNECY LE VIEUX TAI CHI CHUAN ASSOCIATION BP 127 74941 ANNECY LE VIEUX CEDEX
- *ASSOCIATION GENEVOISE DE TAIJI QUAN P/A GILLES FALQUET 1222 VESENAZ SUISSE
- *ASSOCIATION ARTS DE VIE C/O BERNARD REOT 48 GRANDE RUE D'ALERY 74960 CRAN GEVRIER
- *ASSOCIATION HARMONIE ET SANTE 30 TER RUE D'YVES 17440 AYTRE
- ASSOCIATION DE TAIJI QUAN D'ANGOULEME C/O ISABELLE GAUTHIER LA CROIX LANAUVE 16400 PUYMOYEN
- ATACCHA
 C/O GABRIELLE DURANTEAU
 24 RUE ALEXANDRE FOURNIER
 53200 CHATEAU GONTIER
- *ASSOCIATION DE TAIJI QUAN D'ANJOU 9 RUE BERGSON 49000 ANGERS
- *INPACT C/O CHRISTIAN BERNAPEL 18 RUE EUGENE CARRIERE 67000 STRASBOURG
- ASSOCIATION DE TAIJI QUAN DE CAEN C/O EDITH LEONARD 23 AVENUE DU PARC 14630 CAGNY
- ASSOCIATION MOUVEMENT ET TRADITION 82 RUE DU MOULIN VERT 75014 PARIS
- ASSOCIATION DES COURONNES C/O MARYLINE CHANAUD 43 RUE DE MENILMONTANT 75020 PARIS
- *ASSOCIATION DE TAI CHI CHUAN DE PARIS 28 AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS
- ASSOCIATION PARISIENNE
 DES AMIS DE XI KANG
 C/O BERNARD ET DENISE DROUET
 9 RUE MALTE BRUN
 75020 PARIS
- STICHTING TAIJI QUAN NEDERLAND BOX 13264 3507 LG UTRECHT HOLLAND
- *ASSOCIATION TAI CHI YANG 16 RUE DU LIMOUSIN 51350 CORMONTREUIL
- ASSOCIATION TAO
 C/O JEAN-MARC WENDLING
 4A ROUTE DE SOUFFLENHEIM
 67500 HAGUENAU
- ASSOCIATION DE TAIJI QUAN WUDANG DE L'EST 4 RUE DE L'INDUSTRIE 68260 KINGERSHEIM
- *ASSOCIATION DE TAIJI QUAN WUDANG DE FRANCE C/O JEAN-MARIE PICAN 11 BD CHURCHILL 72100 LE MANS

*EDITH LEONARD 23 AVENUE DU PARC 14630 CAGNY *JEAN LIEGEOIS
7 RUE DES OLIVIERS
06110 LE CANNET

SABINE METZLE
WEI SHUANG SHI
CHUNG-SHI ROAD
SECTION 2 LANE 17
N°9 FLOOR 1
TAIPEI
TAIWAN ROC

@HENRI MOUTHON 12 RUE REVON 74000 ANNECY

*GERARD PAGANUCCI LES MAUROUS AUBENAS LES ALPES 04110 LA REILLANNE

- *JEAN-LUC PEROT
 18 AVENUE LEOPOLD II
 5000 NAMUR
 BELGIQUE
- BRIGITTE PETIT-ARCHAMBAULT 66 RUE DE LA FONTAINE AU ROI 75011 PARIS

@BERNARD REOT 48 GRANDE RUE D'ALERY 74960 CRAN GEVRIER

- JACQUES SAURAT 20 RUE DE CHILLY MAZARIN 91600 SAVIGNY SUR ORGE
- *INGRID SELLESLAGS BONIVERLEI 60 B 2520 EDEGEM BELGIQUE
- *PIERRE TALOU
 2 RUE DE L'ENCLOS DU PORT
 56100 LORIENT
- JEAN TERRIERE
 2 RUE DES PETITS CARREAUX
 75002 PARIS

PJEAN PAI #4 RUE DE NOGENT 92210 ST CLOUD *MICHEL DOUILLER #82 RUE DU MOULIN VERT 75014 PARIS

*ARLETTE THEOLEYRE
70 RUE MAURICE RIPOCHE
75014 PARIS

*JEAN-CLAUDE TRAP 56 RUE DU DOCTEUR MANGENEY 68100 MULHOUSE

*CARA VAN WERSCH FRUITHOFFLAN 102/42 B 2600 BERCHEM ANTWERPEN BELGIUM

- WANG YEN-NIEN LAOSHI 2 TATONG ROAD SHIH LIN TAIPEI TAIWAN ROC
- *MARIE-LINE YSEBAERT
 5 RESIDENCE DU FIEF-BERNON
 17220 LA JAILLE GROLLEAU
- *EUGENE MEYER
 4 RUE DE L'INDUSTRIE
 68260 KINGERSHEIM

*CERCLE DE YOGA ET DE TAIJI QUAN AN ORIANT 12 RUE ST ARMEL 56100 LORIENT *MARC APPELMANS
46 VOSBERG
B 1970 WEZEMBEEK-OPPEM
BELGIOUE

*CLAIRE AVRIL
BP 3216
NOUMEA
NOUVELLE-CALEDONIE

*FRANCK BEALET
2 RUE DE LA DIVISION
LECLERC
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

BEATRICE BEAUDEMONT 82 RUE GAMBETTA 17000 LA ROCHELLE

@CHRISTIAN BERNAPEL 18 RUE EUGENE CARRIERE 67000 STRASBOURG

@JEAN-PAUL ALLMANG BATIMENT 11 121 RUE DES GOUTHIERES 17140 LAGORD MARYLINE CHANAUD 43 RUE MENILMONTANT 75020 PARIS

@CLAUDE CHICHE
 21 RUE DES HEROS NOGENTAIS
 94130 NOGENT SUR MARNE

PETER CLIFFORD FARCORNERS SEA DRIVE FERRING BY SEA BN 125 HD SUSSEX ENGLAND

@LUC DEFAGO 87 BD CARL-VOGTV 1205 GENEVE SUISSE JEAN DOBEL-OBER 5 RUE DU TEMERAIRE 54000 NANCY

@SERGE DREYER
7 TUNGHAI ROAD
TUNGHAI UNIVERSITY
TAICHUNG
TAIPEI
TAIWAN ROC

#JULIA FAIRCHILD C/O Typa 800 Chungshan North Road section 6, Taipei, TAIWAN ROC

@NATHALIE ET PASCAL FOL 16 MONTEE DE NOVELLE 74940 ANNECY LE VIEUX DIDIER FONTAINE
36 RUE DU CHATEAU D'EAU
75010 PARIS

MARYSE FOURGEAUD PLACE DANGUY 17450 FOURAS @PATRICK GSTYR
 11 RUE DU GENERAL DE
 CASTELNAU
 67000 STRASBOURG

@JEAN-LUC LADUREE 16 RUE DE MAUPERTUIS 72000 LE MANS @ALAIN LELARGE
LA CROIX GEORGETTE
ROUTE DE LA SUZE
72700 ALLONNES

@ANTOINE THIONG-LY
#117 RUE DU GENERAL DE BOURBAKI
31200 TOULOUSE

*ASSOCIATION DE TAI CHI #CHUAN "LE BUFFLE BLANC" 117 RUE DU GENERAL DE BOURBAKI 31200 TOULOUSE

#MICHAEL RANTA
VERNLOERST 176
DT KOLN 30
DEUTSCHLAND

*ASIAT
3 RUE MENDES FRANCE
49460 MONTREUIL JUIGNE

*BERNARD ET DENISE DROUET
*9 RUE MALTE BRUN
75020 PARIS

@HERVE MAREST
3 RUE MENDES FRANCE
49460 MONTREUIL JUIGNE

@CLAUDY JEANMOUGIN
5 RESIDENCE DE LA CROIX BLANCHE
23 CHEMIN DES ORMEAUX
49000 ANGERS

ANNICK BLARD 14 RUE AUCAIGNE 71250 CLUNY

@FRANCOIS SCHOSSELER 106 RUE DE BALE 67100 STRASBOURG

#KENNETH LEONARD
737 ALOKELE AVENUE
SUMMER VILLA 1502
HONOLULU, HAWAI, USA

#GEORGES LIN
SOUTH PASADENA CHINESE
AMERICAN CLUB
218 LOS LAURELES
SOUTH PASADENA, CA 91030, USA

#ALEX JUNG
YEN-NIEN TAIJI QUAN
ASSOCIATION OF CALIFORNIA
1025 DAY VALLEY ROAD
APTOS, CA 95003, USA

#PHIL JOY 1300 GAY CIRCLE LONGMONT, CO 80501, USA

#JOE MORRIS 7127 SO. ELLIS STREET CHICAGO, IL 60619, USA

#D.J. JONES 719 MONROE STREET EVANSTON, IL 60202, USA #SCOTT RODELL
GREAT RIVER DAOIST CENTER
3131 VALLEY LANE
FALLS CHURCH, VA 22044, USA

#ROBERT POLITZER
25 INDIAN ROAD, 2E
NY, NY 10034, USA

#SAM TORMACHIO 535 LIBERTY STREET, 203 EL CERRITO, CA 94530, USA